

Appel à projets PADA - Personnes en perte d'autonomie et aidants

Bilan des séjours 2025



Source : Séjour à Mimizan, septembre 2025, association « Les amis d'hier et d'aujourd'hui »

Sommaire

Mieux comprendre l'appel à projets	2
Les chiffres clés 2025	3
Les porteurs de projets	4
Les projets	6
Les bénéficiaires	10
Le focus : regards croisés des aidants et de leurs porteurs de projets	13

Mieux comprendre l'appel à projets

L'appel à projets PADA a été lancé en 2020. Déployé avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), cet appel à projets s'inscrit dans l'offre de services développée par l'ANCV sur le champ de la prévention et de la lutte contre la perte d'autonomie des personnes âgées.

L'appel à projets PADA a pour objectif de permettre le départ en vacances :

- de personnes dépendantes, pour contribuer à la prévention et à la lutte contre la perte d'autonomie,
- de proches aidants, pour favoriser leur répit et leur remobilisation.

L'ANCV propose aux structures accompagnant ces publics une aide financière pour concrétiser des projets de vacances adaptés à leurs besoins.

Ces dernières années, l'appel à projets connaît un succès croissant, comme en témoigne le doublement du nombre de demandes reçues (262 projets en 2025).

Le présent bilan porte sur 212 projets de séjours réalisés par 208 partenaires.

Les chiffres clés 2025

	2024	2025	Evolution 2024/2025
Nb de porteurs de projets actifs	160	208	+30 %
Nb de projets reçus	180	262 ¹	+47,2 %
Nb de projets réalisés	165	212 ²	+28,5 %
Nb de bénéficiaires	3 027	4 363	+44,1 %
- Dont personnes en perte d'autonomie	1 733	2 519	+45,3 %
- Dont aidants	1 294	1 844	+42,5 %
Accompagnateurs	1 205	1 402	+16,3 %
Total bénéficiaires/accompagnateurs	4 232	5 765	+36,2 %
Montant global octroyé	924 787 €	1 334 652 €	+44,3 %
Montant global utilisé	785 627 €	1 149 300 €	+46,3 %
Montant moyen par bénéficiaire hors accompagnateur	259 €	263 €	+1,5 %

L'appel à projets a connu un fort développement en 2025 :

- Le nombre de bénéficiaires est de **4 363**, contre 3 027 en 2024, soit **+44 %**. Au total, **5 765** personnes ont participé à un séjour PADA en 2025, soit une hausse de 36 % ;
- Le nombre de porteurs de projets passe de **160** en 2024 à **208** en 2025, soit **+30 %** ;
- 262 projets ont été reçus (contre **180** en 2024, soit **+46 %**) et **212** ont été soutenus, contre **165** en 2024, soit **+28 %**.

Par ailleurs, une hausse de plus de **40 %** des crédits octroyés et des crédits consommés est observée. Les crédits octroyés s'élèvent à **1 334 652 €**, tandis que les crédits consommés atteignent **1 149 300 €**. En revanche, le montant moyen attribué par bénéficiaire reste relativement stable (**+1,5 %** par rapport à 2024).

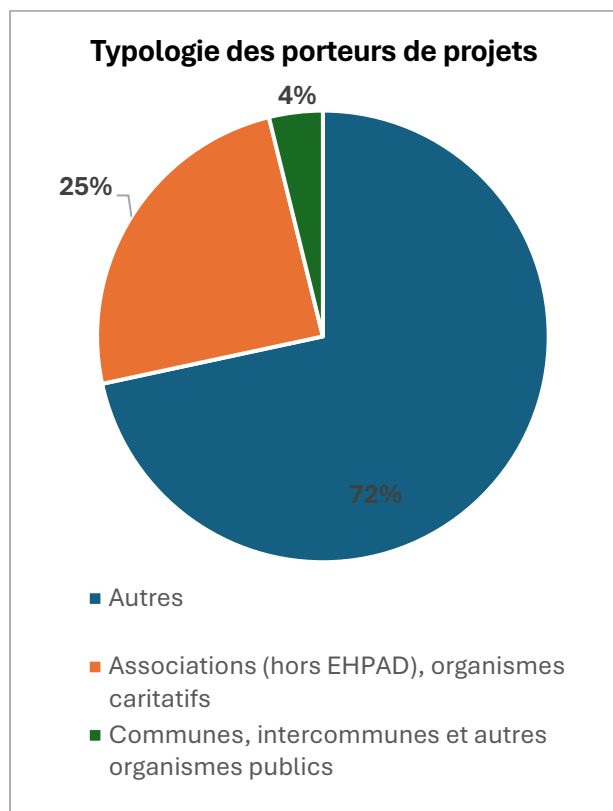
¹ Sur les 262 projets reçus, 225 ont été présentés en commission, 20 ont été rejetés, 13 ont été considérés comme non recevables et 4 ont été clôturés.

² Sur les 225 projets présentés en commission, 219 ont reçu un avis favorable et les 6 autres, un avis défavorable. Au total, 212 des 219 projets ayant reçu un avis favorable ont été réalisés. Les 7 projets non réalisés s'expliquent par différentes raisons : incohérence calendaire, absence d'hébergement disponible, manque de participants, problèmes de santé ou difficultés financières.

Les porteurs de projets

En 2025, **208** porteurs de projets ont réalisé un ou plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets PADA.

Un réseau de porteurs de projets de plus en plus diversifié



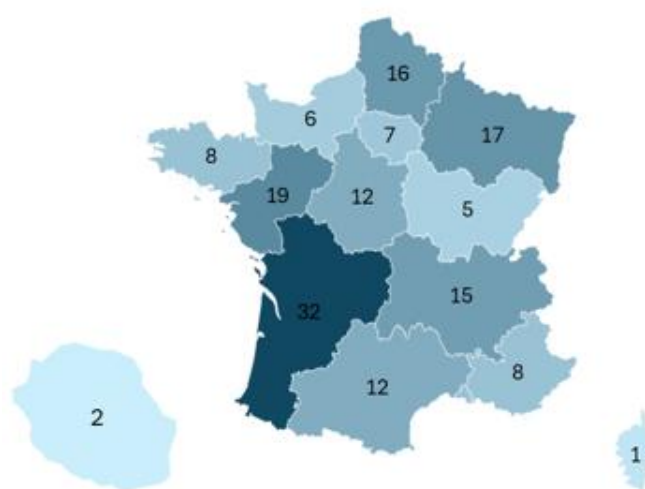
Les porteurs de projets se répartissent en trois catégories :

- 1) Autres ;
- 2) Associations (hors EHPAD) ou organismes caritatifs ;
- 3) Communes, intercommunalités et autres organismes publics.

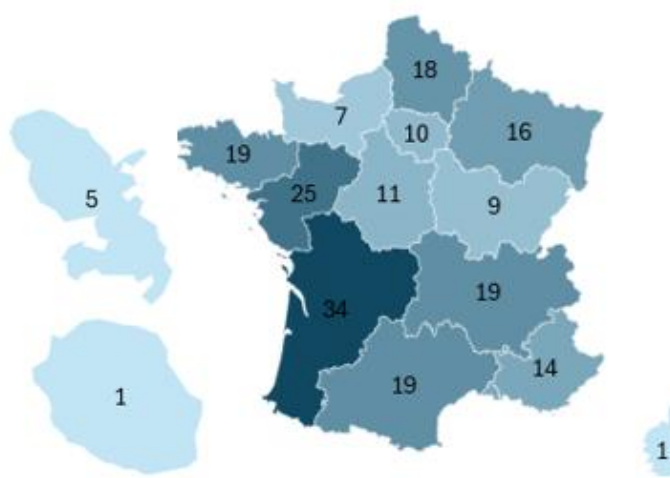
La catégorie « Autres » représente près de $\frac{3}{4}$ des porteurs de projets. Elle regroupe notamment des organismes de droit privé (SAS, mutuelles, fondations, etc.), ainsi que des EHPAD, des maisons de retraite, des résidences autonomie et des foyers.

Un réseau de porteurs de projets en croissance sur la quasi-totalité du territoire

Répartition géographique des porteurs de projets en 2024



Répartition géographique des porteurs de projets en 2025



La répartition géographique ci-dessus met en évidence une concentration des porteurs de projets en région Nouvelle-Aquitaine. Cette tendance est observée depuis trois ans au sein de l'appel à projets. Cette région représente à elle seule **16,3 %** des porteurs de projets.

Un nombre important de sollicitations est issu de porteurs de projets implantés en régions Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Bretagne. Le nombre de porteurs de projets en Bretagne a par ailleurs plus que doublé. Cette concentration géographique des porteurs peut découler en partie de la démographie française, au regard du nombre plus important de seniors résidant dans l'ouest et le sud de la France, particulièrement en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne, les deux régions avec la part de retraités la plus élevée³.

Dans les départements d'outre-mer, le nombre de porteurs de projets a triplé, passant de **2** en 2024 (La Réunion) à **6** en 2025 (5 en Martinique et 1 à La Réunion). Cette évolution s'explique notamment par l'arrivée de 5 nouveaux porteurs de projets martiniquais au sein de l'appel à projets.

Les porteurs de projets soutenus par des financements significatifs

Au sein de l'appel à projets, une minorité de porteurs de projets bénéficie d'un financement ANCV supérieur à 23 000 €. En 2025, 6 porteurs ont ainsi bénéficié d'un financement significatif.

Ces derniers sont implantés dans différentes régions et portent des actions diversifiées. Ils interviennent principalement dans les champs de l'accompagnement des personnes âgées, du soutien aux aidants et de l'accès aux vacances pour les publics fragilisés.

Ces acteurs présentent des expertises complémentaires : certains sont spécialisés dans l'organisation de séjours adaptés et de vacances inclusives, tandis que d'autres interviennent dans l'accompagnement social, les services à la personne ou encore le développement d'actions favorisant le maintien de l'autonomie et le lien social.

Ces partenaires ont permis le départ en vacances de **1 938** bénéficiaires et accompagnateurs (près de **34 %** du total) pour un montant d'aide financière ANCV consommé de **404 769 €**. Ces partenaires ont fait l'objet d'un suivi régulier tout au long de l'année.

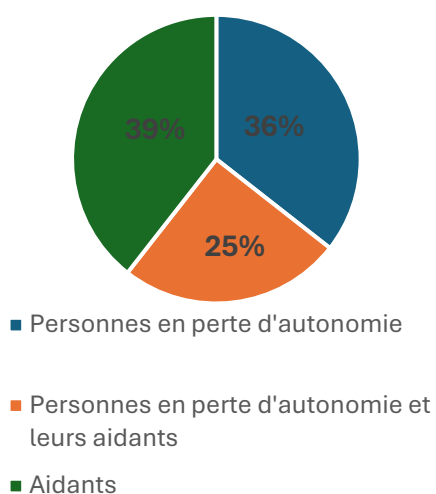
³ [Retraités : leur répartition et leurs revenus par régions | Vie publique](#)

Les projets

Les **208** porteurs de projets actifs en 2025 ont réalisé un total de **492** séjours dont **173** dans le cadre d'un projet de séjour unique et **319** dans le cadre d'un projet multi-séjours.

Une typologie des projets variée et adaptée aux besoins des bénéficiaires

Répartition des séjours par type de bénéficiaires



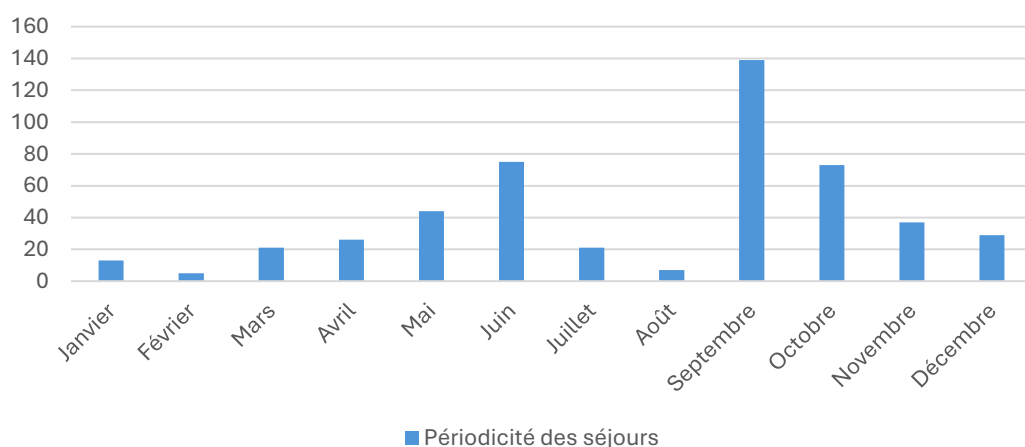
L'appel à projets permet aux organismes d'organiser un séjour concernant des personnes en perte d'autonomie et / ou des aidants.

Ainsi, parmi les **492** séjours organisés :

- $\frac{3}{4}$ concernent exclusivement des personnes en perte d'autonomie (**39 %**) ou des aidants (**36 %**) ;
- $\frac{1}{4}$ concernent des personnes en situation de dépendance et leurs aidants

Une concentration des séjours durant les ailes de saison

Répartition des séjours par mois de départ

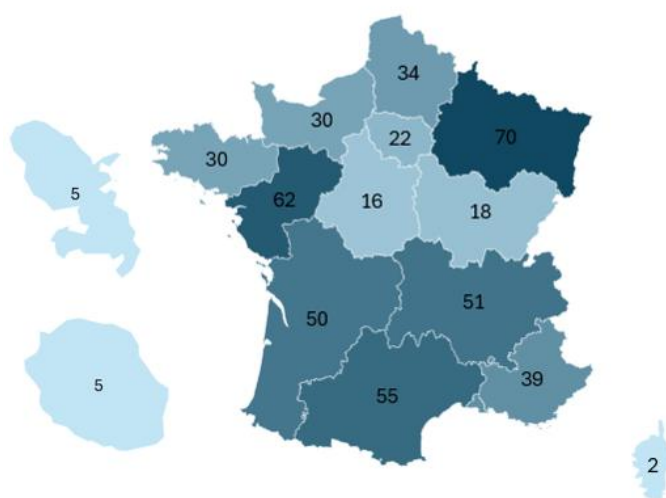


Les séjours sont réalisés toute l'année, mais près de $\frac{3}{4}$ d'entre eux ont lieu durant les « ailes de saison » (mois de mai et juin, puis de septembre et octobre).

En particulier, une forte concentration des séjours est constatée sur la période automnale, de septembre à novembre, période au cours de laquelle près de **la moitié des séjours de l'année est réalisée**. Cette saisonnalité est comparable à celle observée au cours des trois dernières années. Elle s'explique notamment par des températures plus douces, particulièrement appréciées des seniors.

Des séjours de vacances répartis sur l'ensemble du territoire

Répartition géographique des séjours par région d'accueil



Parmi les **492** séjours réalisés, **489** ont eu lieu sur le territoire national et **3** dans des pays de l'Union européenne (Espagne, Italie et Pays-Bas).

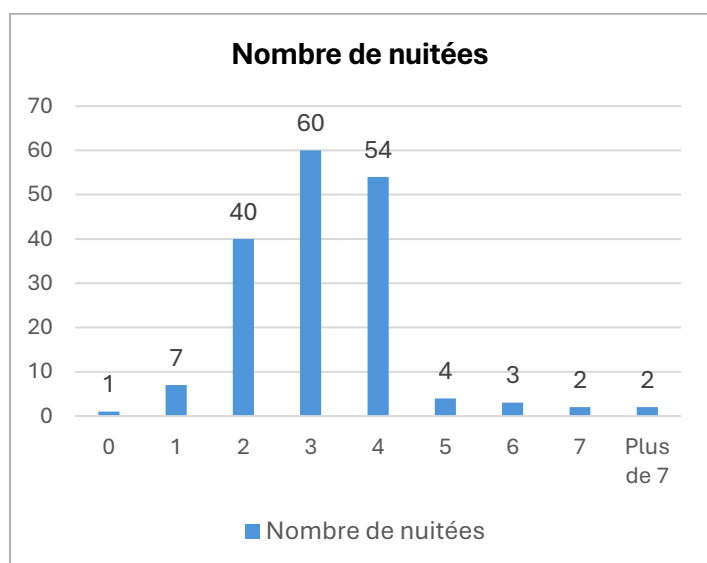
On observe une corrélation entre les régions de réalisation des séjours et l'implantation géographique des porteurs de projets. Ces derniers privilégient en effet l'organisation de séjours de proximité pour limiter les surcoûts liés aux transports et tenir compte de la fatigabilité des bénéficiaires.

Les régions ayant enregistré **50 séjours** ou plus sont les suivantes : Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire et Grand Est.

Par ailleurs, l'appel à projets comptabilise cette année **10 séjours organisés dans les territoires d'outre-mer**, soit cinq fois plus qu'en 2024. Parmi eux, 5 séjours se sont déroulés en Martinique et 5 autres à La Réunion. Ces séjours ont été portés par les 6 porteurs de projets implantés dans ces territoires.

Les analyses qui suivent portent sur les **173 projets uniques**.

La durée de nuitées des séjours

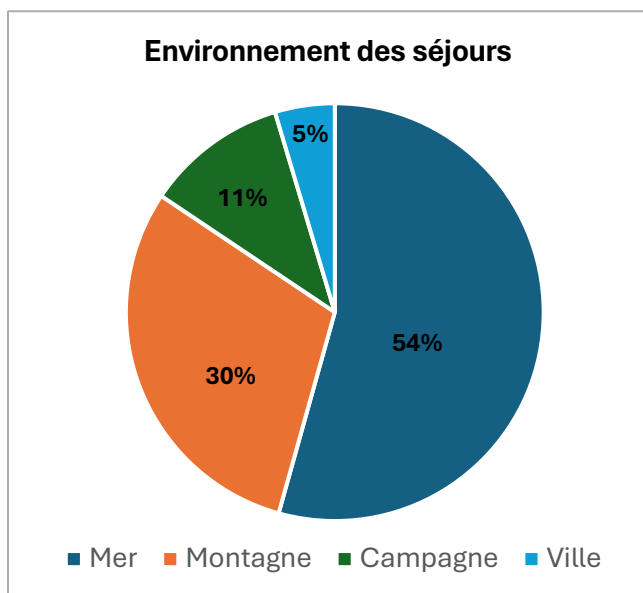


L'appel à projets PADA permet le financement de projets de séjours d'une à quatre nuitées. En 2025, **93 %** des séjours sont compris dans cet intervalle.

Les autres séjours connaissent des durées différentes qui découlent des enjeux et contraintes propres à chaque projet et aux bénéficiaires associés et ont fait l'objet de décisions d'attribution dérogoires.

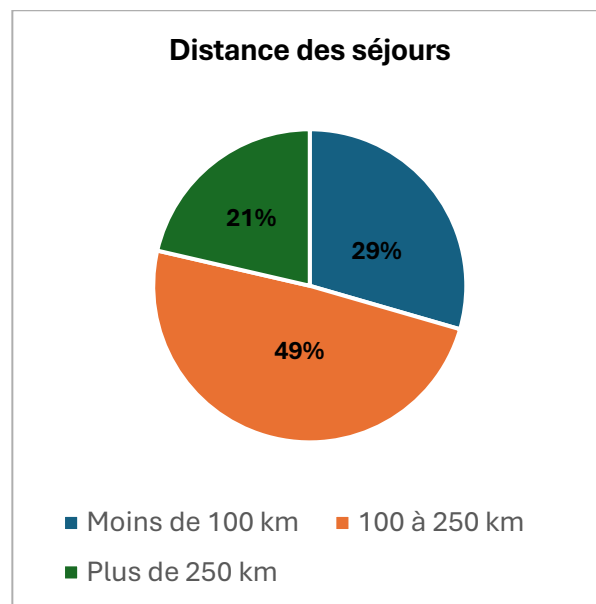
Les séjours d'une durée supérieure à 4 nuitées représentent **6 %** des 173 séjours uniques, tandis que ceux d'une durée inférieure à 1 nuitée représentent **1 %**.

La mer : un environnement privilégié par les seniors



Depuis le lancement de l'appel à projets les séjours en bord de mer constituent le choix privilégié des porteurs de projets. Cette tendance se confirme en 2025 et demeure comparable à celle observée les années précédentes.

Une préférence inchangée pour les séjours de proximité



Parmi les 173 séjours uniques, **78 %** ont été organisés à moins de 250 km du domicile du porteur de projets. Cette tendance traduit une préférence des porteurs de projets pour des séjours de proximité, généralement accessibles en minibus.

Des types d'hébergement et de pensions variés

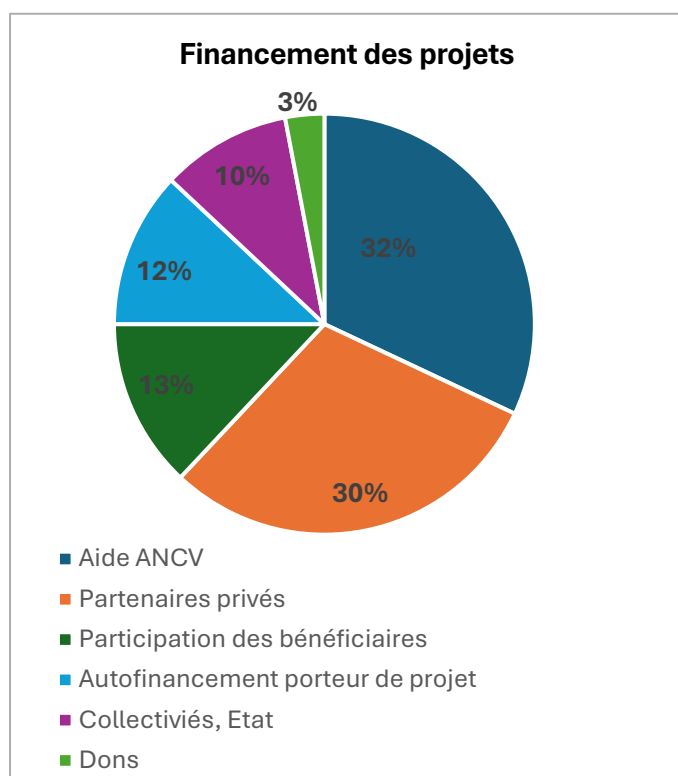
Type d'hébergement	Nombre de séjours	Part
Gîte rural, chambre d'hôtes, location	64	37 %
Village de vacances, Maison familiale de vacances	60	35 %
Autres	49	28 %
Total	173	100 %

Une grande partie des porteurs de projets organisent leurs séjours dans des gîtes ruraux, des chambres d'hôtes ou des locations. Parmi les 49 séjours réalisés dans d'autres équipements, 20 se sont déroulés à hôtels.

Type de pension	Nombre de séjours	Part
Pension complète	88	51 %
Gestion libre	65	38 %
Demi-pension	20	11 %
Total	173	100 %

Depuis trois ans, la pension complète demeure la formule de restauration la plus fréquemment retenue lors des séjours, puisqu'elle concerne la moitié des séjours uniques réalisés.

Un coût des séjours soutenu par des financements diversifiés



L'aide de l'ANCV s'élève à 1 149 300 € en 2025 et constitue la source de financement des séjours la plus importante, soit **32 %** en moyenne du coût des projets, en recul par rapport à l'année précédente (**39 %** en 2024).

Les aides ressortant d'acteurs privés (mutuelles, notamment) s'élèvent à **30 %** en moyenne du coût des projets et sont en hausse par rapport à 2024.

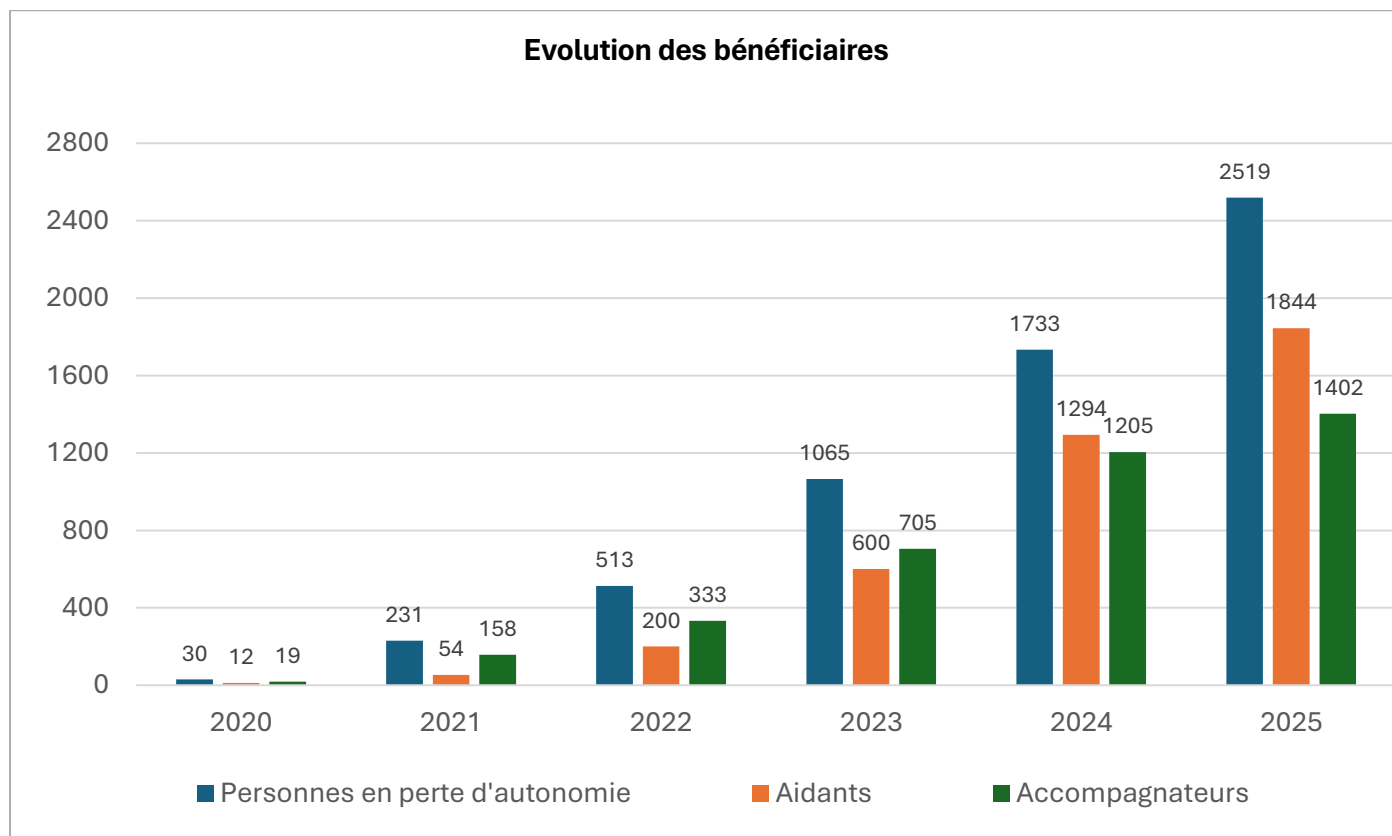
A noter, le caractère relativement limité du niveau d'autofinancement des bénéficiaires (**13 %**) et des porteurs de projets (**12 %**).

Le montant moyen d'aide par bénéficiaire s'établit à 263 €, soit 4 € de plus qu'en 2024.

Le coût total des **492** séjours s'élève à **3 630 890,50 €**.

Les bénéficiaires

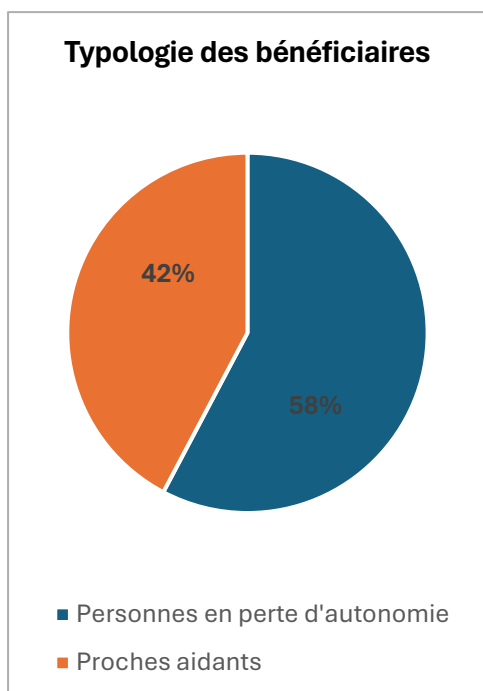
Depuis 2020, **13 917** personnes ont bénéficié de l'appel à projets PADA.



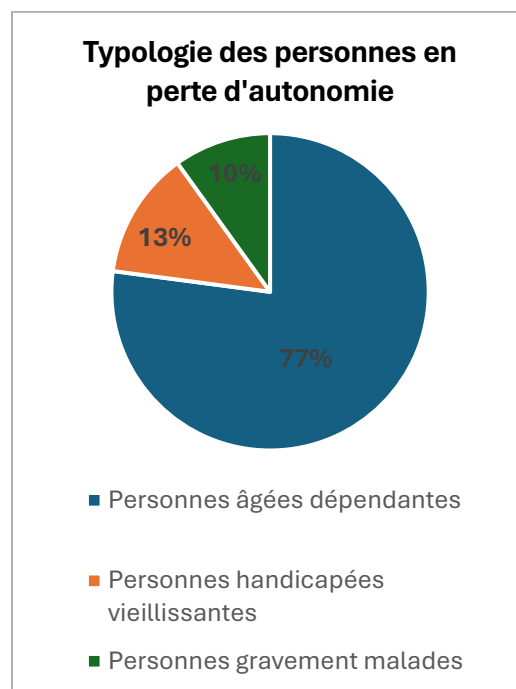
La répartition des partants par typologie sur la période 2020-2025 est la suivante :

- Personnes en perte d'autonomie : **6 091** ;
- Aidants : **4 004** ;
- Accompagnateurs : **3 822**.

La typologie des bénéficiaires



En 2025, l'appel à projets a permis le départ en vacances de **4 363** bénéficiaires, dont **2 519** personnes en perte d'autonomie et **1 844** proches aidants. Cette répartition est comparable à celle observée en 2024.



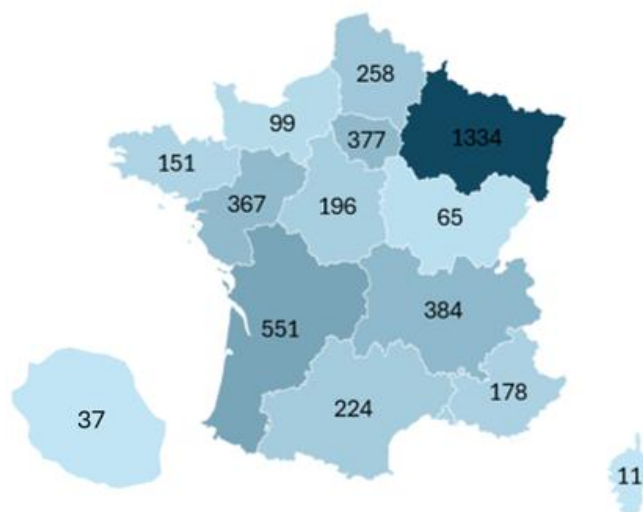
Parmi les **2 519** personnes en perte d'autonomie, **77 %** sont des personnes âgées dépendantes, soit **1 942** participants. Cette proportion est stable par rapport à 2024.

Parmi les **1 844** proches aidants, **980** ont participé à un séjour organisé par des structures spécialisées dans le soutien et le répit des aidants.

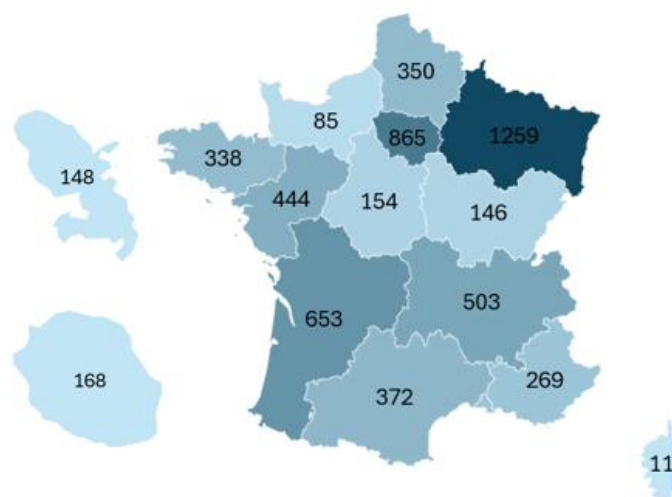
En ce qui concerne les accompagnateurs, ils sont au nombre de **1 402**, soit **24 %** de l'ensemble des participants aux séjours. Parmi eux, **68 % (960)** sont des salariés et **32 % (442)** des bénévoles. Une légère évolution de cette répartition est observée par rapport à 2024, avec une baisse de la part des accompagnateurs salariés.

La répartition géographique des bénéficiaires

Répartition géographique des bénéficiaires
en 2024



Répartition géographique des bénéficiaires
en 2025



La répartition géographique d'origine des bénéficiaires découle des territoires d'implantation des porteurs de leur projet, et du nombre de séjours organisés par ces derniers.

Dans un contexte d'augmentation du nombre de bénéficiaires sur la quasi-totalité du territoire, les régions Grand Est, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent **57 %** des bénéficiaires.

Dans les régions d'outre-mer, le nombre de bénéficiaires est de **37** contre **316** en 2024. Ce développement est particulièrement prégnant à La Réunion (**168** bénéficiaires en 2025 contre **37** en 2024), et en Martinique (**148** bénéficiaires).

Le focus : regards croisés des aidants et de leurs porteurs de projets

Introduction

Pour la première fois depuis le lancement de l'appel à projets PADA, l'ANCV a souhaité approfondir sa connaissance des besoins des aidants et des structures qui les accompagnent.

Cette démarche repose sur l'analyse croisée de deux questionnaires diffusés en 2025 :

- Un questionnaire auprès des porteurs de projets organisant des séjours à destination des aidants ;
- Un questionnaire auprès des aidants ayant participé à un séjour.

L'objectif était de mieux comprendre :

- Les conditions de mise en œuvre des séjours ;
- Les freins rencontrés par les aidants ;
- Les effets des départs en vacances sur leur qualité de vie et leur besoin de répit.

1. Un dispositif qui favorise le développement des séjours de répit

- Le regard des porteurs de projets

L'analyse des réponses souligne le rôle structurant joué par l'appel à projets PADA dans le développement des actions de répit.

57 % des porteurs de projets considèrent que l'aide de l'ANCV constitue un levier déterminant pour déclencher ou sécuriser l'organisation des séjours.

Pour plus d'un tiers d'entre eux, le financement PADA représente même l'unique soutien financier extérieur mobilisable, en complément de la participation des bénéficiaires et de la structure organisatrice.

Les autres bénéficient de co-financements qui varient en volume et origine selon les territoires. Sont notamment cités les Départements, les Conférences des financeurs, les Agences régionales de santé, les caisses de retraite et la CNSA.

- Ce qu'en disent les aidants

Les réponses des **aidants confirment le rôle essentiel joué par les acteurs de terrain dans l'accès au dispositif**. Les participants déclarent avoir principalement été informés par :

- Les plateformes de répit ;
- Les caisses de retraite ;
- Les établissements et services médico-sociaux ;
- Les associations spécialisées.

Ces relais apparaissent comme des acteurs indispensables pour identifier et accompagner les aidants vers le départ en vacances.

2. Des aidants confrontés à des freins spécifiques avant le départ

- Le regard des porteurs de projets

Les porteurs de projets soulignent que l'accès au répit demeure fortement conditionné par la possibilité pour l'aidant de confier temporairement son proche.

Selon eux, les principaux obstacles sont :

- Psychologiques (culpabilité, difficulté à s'autoriser un temps pour soi) ;
- Organisationnels (recherche d'une solution de relayerage) ;
- Matériels et financiers.

Pour les personnes ne disposant pas de solution de relayerage de proximité (parents notamment), l'accompagnement proposé par les structures apparaît ainsi déterminant pour sécuriser le départ.

- Ce qu'en disent les aidants

Les aidants confirment largement que la recherche de solutions adaptées reste une condition essentielle de l'accès aux vacances : même si 81 % des aidants indiquent avoir trouvé facilement une solution de relayerage, celle-ci repose principalement sur :

- L'entourage familial ;
- Les proches ;
- La combinaison de solutions familiales et professionnelles.

3. Un impact concret sur le bien-être et la qualité de vie des aidants

- Le regard des porteurs de projets

Les porteurs de projets considèrent que l'appel à projets répond pleinement aux besoins identifiés sur le terrain et constitue une réponse concrète à apporter aux aidants qu'ils accompagnent. **100 % d'entre eux envisagent de déposer une nouvelle demande l'année suivante.**

« Action qui a tout son sens pour permettre aux aidants de souffler, se ressourcer, échanger entre pairs. Les retours des aidants sur les bénéfices de ce séjour sont extrêmement positifs. »

« Les séjours constituent un levier particulièrement pertinent pour soutenir les aidants, en leur offrant un temps de répit réel, tout en favorisant le lien social et la prise de recul sur leur situation. Les retours des participants sont très positifs et mettent en évidence des bénéfices concrets en termes de bien-être et de prévention de l'épuisement. »

Retours des porteurs de projets interrogés

- Ce qu'en disent les aidants

- Le profil des aidants répondants

Les répondants sont majoritairement engagés dans une relation d'aide de longue durée. Dans la quasi-totalité des situations, la personne aidée est un membre de la famille :

- Conjoint (la moitié des cas observés) ;
- Parent ;
- Enfant.

Chiffres clés en 2025

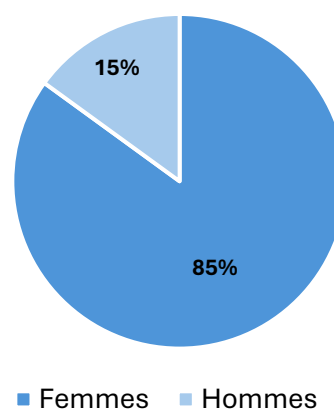
85 % des aidants participants sont des femmes

Plus de **80 %** ont 60 ans ou plus

Plus de 3 ans : durée moyenne d'accompagnement du proche aidé

70 % interviennent quotidiennement auprès de leur proche

Répartition des aidants par genre



- Les vacances : une parenthèse souvent interrompue par l'aidance

Avant de devenir aidants, près de **90 %** des participants partaient régulièrement en vacances.

L'entrée dans le rôle d'aidant a toutefois fortement réduit cette possibilité :

- Près de deux tiers n'étaient pas partis depuis plus d'un an ;
- Plus de **40 %** n'étaient pas partis depuis plus de trois ans ou n'étaient jamais partis depuis qu'ils étaient aidants.

Le dispositif PADA permet ainsi de renouer avec un temps personnel souvent suspendu par les contraintes de l'accompagnement quotidien.

- Un effet positif sur le besoin de répit

Les réponses recueillies mettent en évidence un impact significatif des séjours sur le bien-être des aidants :

- Avant le séjour : **90 %** expriment un besoin de repos et la très grande majorité évoque une fatigue physique ou morale ;

- Après le séjour : **70 %** déclarent s'être sentis reposés.

Ces résultats confirment la capacité du dispositif à répondre à son objectif principal : offrir un temps de répit effectif et contribuer à prévenir l'épuisement des aidants.

- ***Une très forte satisfaction***

Enfin, les aidants expriment une adhésion très forte au dispositif : **96 % déclarent souhaiter repartir en séjour.**

L'enquête conduite en 2025 confirme le rôle structurant de l'appel à projets PADA dans le développement de l'offre de séjours de répit. Pour plus d'un porteur de projet sur deux, le soutien de l'ANCV apparaît comme un facteur déterminant dans la mise en œuvre de cette démarche. Si certains obstacles demeurent, notamment en matière de relaying, d'organisation ou encore d'acceptation du recours au répit par les aidants, ces acteurs de terrain jouent un rôle essentiel dans l'information, la mobilisation et l'accompagnement des bénéficiaires.

Les séjours répondent à un besoin de répit largement exprimé par les aidants, dans un contexte où de nombreux aidants n'ont pas bénéficié de vacances depuis plusieurs années. Les résultats observés soulignent leur impact positif sur le bien-être des participants, **70 %** d'entre eux se déclarant reposés à l'issue du séjour.

Enfin, le très haut niveau de satisfaction exprimé tant par les aidants que par les porteurs de projets témoigne de la pertinence et de l'utilité de ce dispositif.